

Projet intégré de production électrique solaire

Le projet intégré de production électrique solaire, annoncé par l'Office National de l'Electricité le 2 novembre 2009, vise la mobilisation et la valorisation optimale d'une ressource nationale renouvelable qui consiste en le développement de centrales de production d'électricité d'origine solaire d'une capacité installée totale de 2000 MW (soit l'équivalent de 38% de la puissance installée actuelle).

Ces centrales produiront, en phase de croisière, environ 4500 GWh annuellement (soit 18% de la production nationale actuelle).

Le coût de cet ambitieux projet est estimé à 70 milliards de MAD (9 Milliards de Dollars).

Cinq premiers sites ont été identifiés et totalisent une superficie de 10 000 hectares. La mise en service industrielle des centrales interviendra graduellement.

Ainsi, l'exploitation des premières unités interviendra en 2015 et la totalité du projet sera opérationnelle à fin 2019.

Ce projet s'intègre dans le cadre des grands projets décidés conformément aux Hautes Directives Royales pour la mobilisation des ressources nationales en énergies renouvelables et la préservation de l'environnement.

Il permettra une économie annuelle d'1 million de Tonnes Equivalent Pétrole (TEP), d'une valeur de 500 millions de Dollars US, permettant de ce fait d'éviter annuellement 3,7 millions de tonnes d'émissions de CO₂.

Ces performances sont de nature à impacter fort positivement la qualité de notre environnement. Ce qui permettra à notre pays de constituer un exemple à l'échelle internationale en matière de préservation de l'environnement et ce, conformément aux Hautes Directives Royales annoncées lors du discours du trône de juillet 2009.

Site de Ouarzazate :

Ce site dispose d'un gisement solaire parmi les plus importants à l'échelle mondiale et ce considérant qu'il bénéficie d'un ensoleillement direct (DNI) de 2635kWh/m²/an.

La centrale qui sera réalisée sur ce site, dont la superficie est de 2500 ha, aura une puissance de 500 MWe et permettra de réaliser un productible annuel de 1150 GWh.

Site de Ain Beni Mathar:

L'ensoleillement direct (DNI) de ce site s'établit à 2290kWh/m²/an.

La centrale électrique sera réalisée sur une superficie de 2000 ha développant une puissance de 400 MWe permettant un productible annuel de 835 GWh.

Site de Foum Al Oued :

Ce site bénéficie d'un ensoleillement direct (DNI) de 2628kWh/m²/an, le plaçant parmi les meilleurs sites solaires à l'échelle mondiale. Il abritera une centrale électrique sur une superficie de 2500 ha, d'une puissance installée de 500 MWe et d'un productible annuel s'élevant à 1150 GWh.

Une partie de l'électricité générée sera utilisée pour le dessalement d'eau de mer pour satisfaire les besoins en eau potable de la région de Laâyoune ce qui contribuera au développement de cette région.

Site de Boujdour :

L'ensoleillement direct (DNI) de ce site s'élève à 2642kWh/m²/an. Cette centrale, d'une puissance 100 MWe avec un productible annuel de 230 GWh, occupera une superficie de 500 ha.

Une partie de l'électricité générée sera, également utilisée pour le dessalement d'eau de mer pour satisfaire les besoins en eau potable de cette localité avec tout l'impact positif qui en découle pour le développement de la région.

Site de Sabkhat Tah:

Ce site qui reçoit un ensoleillement direct (DNI) de 2140kWh/m²/an, abritera une centrale électrique d'une puissance de 500 MWe pour un productible annuel de 1040 GWh et ce sur une superficie de 2500 ha.

Avec la mise en service d'un parc éolien de 300 MW dans la région de Tarfaya et l'étude de la faisabilité de la production d'électricité à la Sabkha à partir de l'eau de mer, cette région deviendra, par excellence, une zone de production d'électricité à partir des énergies renouvelables.

Avec la réalisation de ce projet solaire intégré d'envergure, la part des énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire...) dans la puissance électrique installée en 2020 s'établira à 42%.

Un tel pourcentage permettra au Maroc de se classer parmi les premiers en la matière au niveau mondial.

La mise en œuvre de ce projet structurant d'envergure, se traduira certainement par des effets socio-économiques bénéfiques tant à l'échelle de l'ensemble du pays, qu'au niveau des régions qui abritent les ouvrages de production d'électricité solaire.

Ce projet permettra, également, de donner un élan à la formation et au développement des compétences et ce, par la mise en place de filières spécialisées en énergie au sein des grandes écoles d'Ingénieurs et des Universités d'une part, et la formation de techniciens en énergie solaire par les Instituts Professionnels d'autre part.

Pour ce qui est du volet Recherche et Développement et afin de permettre à notre pays de maîtriser cette nouvelle technologie, il sera procédé à la création d'un Centre de Recherche dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et des matériaux.

De même, la concrétisation de ce projet ambitieux s'accompagnera du développement d'un tissu industriel national spécialisé, à travers le transfert du savoir faire et de la technologie et par la prise en compte de l'objectif d'intégration industrielle nationale.

Afin d'assurer la réalisation de cet important projet, une Agence dédiée bénéficiant de l'appui et du soutien de l'Etat sera créée.

Cette Agence dénommée « Moroccan Agency for Solar Energy » aura pour mission le pilotage et la conduite du programme de production d'électricité solaire (qualification des sites, conception, études, choix des opérateurs, suivi de la réalisation et de l'exploitation...), ainsi que la supervision, l'animation et la coordination de l'ensemble des activités liées au projet.

L'Agence sera dotée de capitaux publics avec la participation de l'Etat, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, la Société d'Investissements Energétiques et l'ONE.

Par ailleurs, des partenariats ciblés et équilibrés avec des acteurs de référence à l'échelle nationale et internationale seront conclus dans un cadre de Partenariats Public Privé. Quant au choix des développeurs des centrales, il s'effectuera par un recours élargi à la concurrence.

Il reste entendu que les options technologiques resteront ouvertes pour bénéficier des apports du progrès technologique.

Le financement du projet s'articulera sur des mécanismes innovants et diversifiés y compris l'exportation en Europe

Pour ce qui est du planning de mise en œuvre du projet, la pré-qualification des candidats pour le développement de la première centrale à construire sur le site d'Ouarzazate d'une puissance de 500 MWe interviendra en juin 2010.

Les dossiers d'Appel d'Offres seront adressés aux sociétés et groupement pré-qualifiés en septembre 2010. Le lancement du processus concernant les autres centrales sera opéré graduellement au fur et à mesure de la finalisation des études techniques, économiques et financières y afférentes.

La mise en service des premières unités composant le projet devra intervenir en 2015 et l'ensemble du parc sera opérationnel en 2019.